

218C1894
FR0013181864-FS1121

27 novembre 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CGG
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 novembre 2018, Norges Bank¹ (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège) a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 novembre 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CGG et détenir 36 329 122 actions CGG² représentant autant de droits de vote, soit 5,12% du capital et des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une réception d'actions CGG détenues à titre de collatéral.

¹ La Banque Centrale de Norvège.

² Dont 20 982 766 actions détenues à titre de collatéral.

³ Sur la base d'un capital composé de 709 943 886 actions représentant 709 997 438 droits de vote.